

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 SEPTEMBRE 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL SOLIDAIRE AVEC LES ANTILLES

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Marc PERROT, Maire, a adopté à l'unanimité des présents, le compte-rendu de la séance précédente. Puis il a étudié les dossiers suivants :

SITE INTERNET

Les élus se sont vus présenter la maquette du nouveau site de la Commune qui sera mis à disposition du public à la fin du mois

OPERATION PROGRAMMEE DE L'HABITAT

Une étude menée à l'échelle de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain est en cours avec le Cabinet URBANIS. Une présentation du dispositif a été faite montrant les objectifs et les enjeux pour les propriétaires, ainsi que les aides susceptibles d'être allouées

Info Energie : Le Conseil Municipal a été informé qu'une mallette pourra être mise à disposition des habitants (sur inscription en mairie). Ces appareils permettront de prendre des mesures en thermographie et bilan qualité de l'air intérieur. Des informations complémentaires seront fournies fin novembre.

DECISIONS MODIFICATIVES

Des dépenses et recettes non prévues au budget ont été décidées pour la participation au fonds de péréquation des ressources intercommunales, l'acquisition d'un radar pédagogique pour la RD 1504, l'achat de parcelles boisées à Plomb et des opérations d'ordre. Une subvention de la Région et la revente d'un matériel permettront de financer ces nouvelles dépenses

SINISTRES DES ANTILLES

Le Conseil Municipal a décidé de verser une subvention de 1 100 € à la fondation de France pour venir en aide aux sinistrés des Antilles suite à l'ouragan Irma survenu le 6 septembre dernier.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Circulation Rue Neuve** : Le Conseil Municipal a pris connaissance d'un courrier émanant des habitants du secteur qui déplorent la vitesse excessive des véhicules.

- **Parking Rue de la Gare** : Le Conseil Municipal a chargé la Commission Travaux d'étudier le problème récurrent du dépôt d'ordures et matériaux en tous genres